

LES OPCO

EN PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

<https://opco.cariforef-provencealpescotedazur.fr>

Site développé par le Carif-Oref Provence - Alpes - Côte
d'Azur

AKTO
L'humain au cœur des services

**OPCO DES ENTREPRISES ET SALARIÉS DES SERVICES À FORTE
INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE**



QUELS SONT LES **ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS** DE CET OPCO EN RÉGION ?

43 080

établissements employeurs dans les activités économiques couvertes totalement ou partiellement par l'OPCO

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

+ 10 %

d'établissements entre 2007 et 2018 dans ces activités
(+ 4 % tous secteurs)

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

72 %

des établissements comptent moins de 50 salariés
(57 % tous secteurs)

Sources : Insee - DADS - Traitement Carif-Oref.

La région concentre

9 %

des établissements employeurs de la France

Sources : Acoff/Urssaf - Base Sequoia - Établissements employeurs du secteur privé (hors agriculture, sylviculture et pêche et salariés des particuliers employeurs) - Traitement Carif-Oref.

CHAMP D'APPLICATION

Libellé des branches, regroupements de branches ou statuts d'entreprises	IDCC
Activités du déchet	
Cafétérias et assimilés (chaînes)	
Commerce de gros	
Commerce de quincaillerie (cadres, employés-personnel de maîtrise)	
Enseignement privé indépendant	
Enseignement privé non lucratif (EPNL)	
Entretien textile	
Établissements agricoles privés	
Hôtels, cafés, restaurants	
Industrie du bois et importation du bois	
Intérimaires des entreprises de travail temporaire et permanents	
Maisons d'étudiants	
Manutention et nettoyage aéroportuaire	
Organismes de formation	
Portage salarial	
Prévention - Sécurité	
Propreté et services associés	
Restauration de collectivités	
Restauration ferroviaire	
Restauration rapide	
Scieries agricoles et exploitations forestières	
Services de l'eau	
Sociétés concessionnaires ou exploitantes d'autoroutes ou d'ouvrages routiers	
Transport aérien	

Sources : Légifrance – Arrêtés des 29 mars et 9 mai 2019.

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Directeur régional

Pierre-Laurent Vaglio

Les Carrés de l'Arc - Bâtiment C

Rond Point du Canet

13590 Meyreuil

Tél. : 04.42.91.27.99

Site internet : akto.fr